

Paris, le 18.02.25

# "Carrément toqués !", le concours du meilleur restaurateur des centres commerciaux Carmila est de retour pour une deuxième édition

Fort du succès de la première édition, Carmila est fière d'annoncer le retour du concours « Carrément Toqués », destiné à mettre en lumière les meilleurs restaurateurs indépendants de ses centres commerciaux.

Véritable vitrine du savoir-faire des 130 restaurateurs indépendants présents dans les centres Carmila, cette compétition nationale récompense les talents qui allient créativité, authenticité et engagement en faveur d'une alimentation responsable.

En partenariat avec Promocash et sous le parrainage de la cheffe Noémie Honiat, championne de France junior de dessert en 2011 et finaliste de la saison 5 de TOP CHEF, cette deuxième édition promet une expérience encore plus enrichissante pour les candidats et le public.

# Une sélection exigeante en plusieurs étapes

Ouvert à tous les restaurateurs indépendants présents dans les centres commerciaux Carmila, les candidats ont jusqu'au 2 mars 2025 pour déposer leur dossier en ligne. Une première sélection sera opérée par le public à travers un vote en ligne, permettant aux clients de soutenir leur restaurant favori et de choisir trois demifinalistes par région.

Les neuf restaurateurs sélectionnés accéderont aux demi-finales, organisées dans trois grandes régions, où ils seront évalués par un jury de professionnels. À l'issue de ces épreuves, trois candidats seront sélectionnés pour concourir à la grande finale nationale qui se tiendra du 13 au 15 mai 2025 sous la forme d'un « roadtrip culinaire », au cours duquel les trois finalistes s'affronteront lors de défis gastronomiques. Le jury final, composé d'experts de la restauration et de dirigeants de Carmila, désignera alors le lauréat qui remportera le titre de Meilleur Restaurateur des Centres Commerciaux Carmila.

Les lauréats seront récompensés par des bons d'achat Promocash allant de 1 500€ à 5 000€. Un accompagnement pour améliorer leur notoriété leur sera également offert pour un montant équivalent au bon d'achat gagné.





# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Promocash offrira par ailleurs un soutien supplémentaire aux candidats en finançant l'achat des matières premières pour les demi finalistes à hauteur de 150€ en bons d'achat et pour les finalistes à hauteur de 550€ en bons d'achat

## Pour une restauration responsable

Carmila valorise plus que jamais les restaurateurs qui privilégient les produits locaux, de saison et issus de circuits courts. L'objectif : encourager une cuisine plus durable, réduire l'impact environnemental et soutenir les producteurs régionaux.

En première place l'année dernière, Bigiz Bistro (Pyrénées-Atlantiques) a su séduire le jury et le public en arrivant en tête du concours. Ce restaurant emblématique du centre commercial BAB2, situé à Anglet, continue d'incarner les valeurs de créativité et de convivialité qui sont au cœur de « Carrément Toqués ».

« Grâce à Carrément Toqués, nous sommes fiers de récompenser ces talents qui font vibrer et font vivre nos centres commerciaux en offrant d'excellents moments culinaires pour tous les budgets. Cette nouvelle édition promet de célébrer la passion de la cuisine, l'authenticité des saveurs et l'engagement des restaurateurs locaux » déclare Sandrine MERCIER, Directrice Réseau et Marketing, Clients, Digital chez Carmila.

Pour en savoir plus, visitez le <u>site web du concours</u>. L'appel aux candidatures est maintenant ouvert!

### CONTACTS PRESSE

Bérénice Chérencé – Agence Vae Solis berenice.cherence@vae-solis.com
+33 6 40 46 35 26
Lino Lenglet – Agence Vae Solis
Lino.lenglet@vae-solis.com

### À PROPOS DE CARMILA

+33 7 89 49 72 12

Troisième société cotée de centres commerciaux en Europe, Carmila a été créée par Carrefour et de grands investisseurs institutionnels en vue de valoriser les centres commerciaux attenants aux hypermarchés Carrefour en France, Espagne et Italie. Au 31 décembre 2024, son portefeuille était constitué de 251 centres commerciaux, leaders sur leur zone de chalandise, et valorisés à 6,7 milliards d'euros.

Carmila est cotée au compartiment A sur Euronext-Paris sous le symbole CARM. Elle bénéficie du régime des sociétés d'investissements immobiliers cotées (« SIIC »). Carmila est membre du SBF 120 depuis le 20 juin 2022.

